

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 10 Décembre 2020

portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2021 dans le département de la Guadeloupe.

En vertu de cet arrêté, le tarif hors taxe à la ligne est de 4.16 €

CONSTITUTION

FC06542

Par acte SSP du 21/10/2021 il a été constitué une SASU à capital variable dénommée :

MY LACE BOUTIQUE
Siège social : 34 rue Maurice François, Bovis 97170 PETIT BOURG
Sigle : MLB
Capital minimum : 1.200€
Capital initial : 500€
Capital maximum : 5.000€
Objet : Société commerciale de vente privée de produits capillaire et cheveux naturels en boutique et en ligne.

Président : Mme HENRY-LEO Livie, 34 rue Maurice François, Bovis 97170 PETIT BOURG.

Directeur Général : M HENRY-LEO Livie, 34 rue Maurice François, Bovis 97170 PETIT BOURG.

Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

MODIFICATIONS

FC06544

VENUS

EUURL au capital de 15.244,90€.
Siège social : LDFonds Thezan 97180 STE ANNE.
RCS 379 730 971 POINTE À PITRE.

L'AGE du 01/10/2021 a nommé gérant : M REICHERT Pierre, 66 rue rodier 75009 PARIS en remplacement de M LEBRERE Christian, à compter du 01/10/2021. Mention au RCS de POINTE À PITRE.

FC06545

SCI LAURAL

SCI au capital de 480€.
Siège social : 11 immeuble le lieu, Morne Vergain 97139 LES ABYMES.
RCS 495 096 885 POINTE À PITRE.

L'AGE du 01/09/2021 a décidé de transférer le siège social au 210 route de la plage, Petit-Havre 97190 LE GOSIER, à compter du 01/10/2021. Mention au RCS de POINTE À PITRE.

FC06548

MART HOLD INVEST GROUPE

SARL au capital de 22.000€.
Siège social : 194 CHEMIN DE LAGRIFPIERE, 97170 PETIT BOURG.
RCS 524 411 220 POINTE À PITRE.

L'AGE du 27/10/2021 a décidé de transférer le siège social au 19C AVENUE MARCEL DASSAULT, ZI VAUCANSON N°1 93370 MONTFERMEIL, à compter du 01/11/2021. Radiation du RCS de POINTE À PITRE et immatriculation au RCS de BOBIGNY.

FC06549

L'Oasis de Jouvence

Société à responsabilité limitée au capital de 100 euros
Siège social : 2 rue des Courioles 33110 FRONTIGNAN
894 120 617 RCS MONTPELLIER

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 8/10/2021, la gérante de la société à responsabilité limitée L'Oasis de Jouvence a décidé de transférer le siège social du 2 rue des Courioles, 34110 FRONTIGNAN au 3617 Boulevard de Houelbourg, im-

meuble Simkel, ZI Jarry, 97122 BAIE-MAHAULT à compter du 08.10.2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 894 120 617 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de POINTE-A-PITRE.

Gérance : Madame Delphine DIMANCHE, demeurant Lieu-dit Fond Baille Argent, 715 Rue Grande Case, 97116 POINTE NOIRE.

Pour avis, La Gérante

DISSOLUTION

FC06550

G.DISCOUNT

SASU au capital de 7.500,00€.
Siège social : woncheres TI savann
RCS 828 282 509 POINTE À PITRE.

L'associé unique, en date du 23/10/2021, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable, nommé liquidateur M RAMASSAMY jean-philippe, wonche res TI savann 97122 BAIE MAHAULT et fixé le siège de la liquidation au siège social. Mention au RCS de POINTE À PITRE.

VENTES

FC06551



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE À PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXECUTION DU TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice ZAC de CALEBASSIER BASSE TERRE aura lieu une adjudication le MARDI 14 DÉCEMBRE 2021 à 10 heures 30

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE : La société CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 608 439 888,00 €, immatriculée au RCS PARIS sous le numéro 542 016 381, dont le siège social est sis 6, avenue de Provence 75009 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège

DESCRIPTION : Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de BASSE TERRE (97100) sis sur une parcelle de terre au lieudit 9 rue Henry Stehle et cadastrée sous les numéros suivantes :

SECTION-NUMÉRO-LIEUDIT-CONTENANCE

AL-85-9 rue Henry Stehle-05a 91ca
Consistant en une maison de type F4 et un F2 indépendant.

Il s'agit de 2 constructions à usage d'habitation de plain-pied, avec jardin et piscine, abri de jardin, le tout clôturé.

La maison comprend un séjour, une cuisine, un dégagement, une chambre, une chambre et une salle d'eau attenante, une chambre, une buanderie, un wc extérieur et lave mains, une terrasse d'une superficie de 111,47m².

L'appartement T2 attenante à la maison, comprend un séjour/cuisine, un dégagement, une salle d'eau, une chambre d'une superficie de 37,56.

Le tout pour une superficie habitable approximative de 169,4m².
Le bien est occupé.

CONDITIONS DE LA VENTE : Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Tribunal Judiciaire de BASSE TERRE, Palais de justice ZAC de Calebassier ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le **MARDI 14 DÉCEMBRE 2021** sur la mise à prix de **CENT VINGT CINQ MILLE EUROS (125 000 €)** Frais en sus.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 25 octobre 2021.
Signé : La SCP MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20180336/LRM/KL

FC06552



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE À PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXECUTION DU TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice ZAC de Calebassier BASSE TERRE aura lieu une adjudication le MARDI 14 DÉCEMBRE 2021 à 10 heures 30

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE : Maître Marie-Agnès DUMOULIN, Mandataire Judiciaire, domiciliée, 7 morne Ninine - La Marina 97190 LE GOSIER

DESCRIPTION : Les biens et droits immobiliers situés allée des Suretiers route des Pères Blancs sur la commune de BAILLIF (97123) et cadastrés :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance AD-387-Les pères Blancs-07a 83ca
Consistant en une parcelle de terre sur laquelle est édifée une construction à usage d'habitation sur deux niveaux, située, clôturée avec une végétation sauvage et dense.

La construction comprend :

à l'étage : une terrasse, une galerie, un dégagement, un couloir, une salle à manger, un séjour, une cuisine, trois chambres dont une avec salle de bains complète, une salle d'eau, un WC indépendant, un balcon, un escalier

au rez-de-jardin : un couloir, une grande pièce, deux chambres, un escalier, une salle d'eau, un WC indépendant.

Le tout pour une superficie approximative de 251,48m².

Le bien est occupé par le propriétaire.

CONDITIONS DE LA VENTE : Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BASSE TERRE, Palais de justice ZAC de Calebassier ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le **MARDI 14 DÉCEMBRE 2021** sur la mise à prix de : **CINQUANTE MILLE EUROS (50 000 €)** Frais en sus.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 25 octobre 2021
Signé : La SCP MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20120524/LRM/KL

MARCHÉ PUBLIC

FC06553



AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence
SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Région Guadeloupe, Avenue Paul Lacavé - Petit Paris, 97100, Basse-Terre, F, Courriel : dcp-region@regionguadeloupe.fr, Code NUTS : FRY10

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.region-guadeloupe.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <https://www.eguadeloupe.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale
I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE
Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Prestations de déménagement, de manutention et de stockage de mobiliers de matériels informatiques de cartons et autres éléments d'équipement de diverses natures de bureaux locaux et villas de la Région

Numéro de référence : MF21-024

II.1.2) Code CPV principal : 63120000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Le marché prévoit l'exécution, sur bon de commande, de prestations de déménagement, de manutention et de stockage de mobiliers divers. La prestation comprendra le transfert de matériel informatique, ainsi que la mise au rebus (garde-meuble ou destruction). Le marché est sans minimum, avec un maximum annuel de 150 000euros HT.

II.1.5) Valeur totale estimée : Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Déménagement

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 63120000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 63121100

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Le marché prévoit l'exécution, sur bon de commande, de prestations de déménagement, de manutention et de stockage de mobiliers divers. La prestation comprendra le transfert de matériel informatique, ainsi que la mise au rebus (garde-meuble ou destruction). Le marché est sans minimum, avec un maximum annuel de 150 000euros HT.

II.2.5) Critères d'attribution

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 10 Décembre 2020

portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2021 dans le département de la Guadeloupe.

En vertu de cet arrêté, le tarif hors taxe à la ligne est de 4.16 €

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité
1. Valeur technique / Pondération : 50%
2. Performance en matière de protection de l'environnement / Pondération : 10%

Prix :
1. Prix / Pondération : 40%
II.2.6) Valeur estimée
Valeur hors TVA : euros
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché sera reconduit 3 fois tacitement à compter de la date de notification

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options
Options : non
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :
II.2.14) Informations complémentaires : Mots descripteurs : Déménagement

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION
III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :
III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure
Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Jeudi 09 Décembre 2021, à 12h00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :
ou

Durée en mois : 180 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : Vendredi 10 décembre 2021

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Guadeloupe, 6, Rue Victor Hugues, 97100, Basse-Terre, F, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Adresse internet : http://www.guadeloupe.tribunal-administratif.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 03 novembre 2021

Le président du Conseil Régional
Ary CHALUS

Une annonce légale

à publier

en Guadeloupe ?

Saisissez la en ligne

www.leprobant.fr

Vous voulez lire

le Probant

le vendredi matin ?

Abonnez-vous en ligne !

7 jours sur 7

24 H sur 24

Paiement sécurisé

www.leprobant.fr